

frais du traitement de ces malades, l'entretien de tout sanatorium suburbain.

Il faudrait les convaincre que toute dépense servant à l'amélioration de l'hygiène publique est une économie.

Mais comme l'on ne pourra certainement construire assez de sanatoriums populaires pour recevoir tous les tuberculeux indigents, il faudra savoir s'en passer au moins pour le moment et se contenter du dispensaire.

Il me semble que c'est à lui, en effet, que nous devons confier la mission de fonder une œuvre de DÉFENSE SOCIALE, contre le tuberculeux, partout où il peut nuire et lui aider chaque fois que son sort est susceptible d'être amélioré. C'est par lui que l'on pourra organiser une lutte vraiment efficace dans les ateliers et dans la famille. Le dispensaire, en faisant ainsi l'éducation hygiénique du peuple et de ses malades, peut plus efficacement que toute administration municipale enrayer la propagation de la tuberculose.

Le bien qu'un dispensaire bien organisé est appelé à faire chez l'ouvrier indigent, où la phtisie prend les quatre cinquièmes de ses victimes, ne doit pas être accompli au détriment des intérêts du médecin de la famille. Aussi le malade qui se présente à la consultation gratuite doit être envoyé par son médecin ou son patron, établissant ses droits à la bienfaisance publique.

A part les soins médicaux et le repos physique dont le tuberculeux a tant besoin, il lui faut aussi le repos moral. Il ne lui faut pas seulement une atmosphère pure, mais encore une atmosphère de bienfaisante sollicitude. C'est *l'œuvre d'assistance publique* qui se chargera d'atteindre ce but.

Comment voulez-vous donc qu'un ouvrier abandonne le travail, entre dans un sanatorium pour guérir ses tubercules, lorsqu'il sait que chez lui des enfants attendent pour manger le